



Zones exposées aux glissements de terrain
Carte de contraintes à l'utilisation du sol



Saint-Joseph-de-la-Rive

Zones de contraintes relatives aux glissements faiblement ou non rétrogressifs

- NA1** Zone composée de sols à prédominance argileuse, avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements d'origine naturelle ou anthropique.
- NA2** Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique.
- NS1** Zone composée de sols à prédominance sableuse, avec érosion, susceptible d'être affectée par des glissements d'origine naturelle ou anthropique.
- NS2** Zone composée de sols à prédominance sableuse, sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements d'origine naturelle ou anthropique.
- NI** Zone composée de sols rétrogressifs, avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements d'origine naturelle ou anthropique.

- Sommet du talus
- Base du talus
- - - Relevé LIDAR aéroporté

Note: Les zones hachurées correspondent aux talus tandis que les zones claires représentent les bandes de protection à la base et au sommet des talus.

Zones de contraintes relatives aux glissements fortement rétrogressifs

- RA1** Zone composée de sols à prédominance argileuse, située au sommet des talus, pouvant être impactée par un glissement de grande élendue.
- RA2** Zone située à la base des talus, pouvant être affectée par l'étalement de débris provenant des zones RA1.
- RA3** Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de grande élendue.
- RA4** Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de grande élendue.

- Sommet du talus
- Base du talus
- - - Relevé LIDAR aéroporté

Avis à l'utilisateur

Cette carte a pour but de localiser les parties de territoire où doivent s'appliquer les normes relatives aux glissements de terrain prescrites par le gouvernement du Québec. La carte est accompagnée d'un guide qui explique son utilisation ainsi que l'application du cadre normatif selon l'usage des zones.

Les zones ont été délimitées en fonction des conditions existantes lors de la cartographie, et leur degré de précision est tributaire de celui des données de base et de l'échelle utilisée. Quant au cadre normatif, il a été élaboré principalement en fonction du type de glissement approuvé et de l'intervention ou de l'utilisation projetée.

Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra inévitablement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il présente un ensemble de caractéristiques le prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain, mais plutôt que la probabilité de le être est extrêmement faible.

Métadonnées

Surface de référence géodésique: Système de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80; NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84; Métrique: Transverse modifiée (MTM), zone de 27; Système de coordonnées planes du Québec (SCQPQ), fuseau 7 70° 30' ouest; Longitude d'origine (méridien central): 0°; Latitude d'origine (équateur): X: 304 800 mètres; Y: 0 mètre; Facteur d'échelle: 0,9999

(1 cm sur la carte équivaut à 5 000 cm sur le terrain, soit 50 mètres)

Sources

Relevé géotechnique de terrain: Ministère des Transports du Québec, 2004-2005; Hygéométrie de référence par relevé LIDAR aéroporté: Ministère des Transports du Québec, 5 mai 2005; Hygéométrie de référence par restitution de photographie aérienne à l'échelle de 1/15 000: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, 21 mai 1994; Orthophotographies aériennes à l'échelle de 1/40 000 (D01805107 et D01805108): Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, 23 mai 2001

Crédit
 Réalisation: Ministère des Transports du Québec; Direction du laboratoire des chaussées; Service de la géotechnique et de la géologie; Version: 1.0 (Mars 2007); © Gouvernement du Québec; Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 1^{er} trimestre 2007